

Prévision agrométéorologique pour février

Автор(и): Растителна защита
Дата: 21.02.2020 Брой: 2/2020



Les températures élevées de la dernière semaine de janvier ont perturbé la dormance profonde des cultures semées à l'automne dans une grande partie des régions arables du pays.

Au cours de la première décade de février, les conditions agrométéorologiques seront déterminées par des températures supérieures aux normes climatiques. En début de mois, une météo à nouveau douce pour la saison est prévue, avec des températures moyennes journalières dépassant significativement le minimum biologique requis pour la reprise des processus de végétation des céréales d'hiver. Sous l'effet des températures anormalement élevées attendues, pouvant atteindre 17 à 22°C, il est très probable que la dormance imposée soit rompue chez les espèces fruitières à floraison précoce (amandier, abricotier, pêcher, cerisier).

En fin de première décade, les conditions agrométéorologiques subiront un changement. La baisse substantielle des températures attendue entravera la végétation des cultures semées à l'automne et le développement prématuré et indésirable des arbres fruitiers.

Pendant la plupart des jours des deuxième et troisième décades, les températures prévues, proches des normales de saison, freineront le développement des cultures agricoles hivernantes dans la plus grande partie du pays. Des exceptions sont possibles pour les céréales d'hiver dans les régions extrêmes du sud et du sud-est au cours de la dernière semaine du mois.

En février, les températures minimales prévues, pouvant descendre jusqu'à moins 10°C, sont supérieures aux seuils critiques pour les céréales d'hiver aux stades de croissance de la troisième feuille et du tallage. Ces valeurs, dans des conditions sans couverture neigeuse et avec une persistance plus prolongée, ne présenteront un risque que pour les peuplements les moins développés, qui hivernent au stade initial de formation des feuilles (1-2 feuilles).

Les précipitations prévues au cours du mois, autour et en dessous de la normale, amélioreront les réserves en eau du sol principalement dans la couche de 50 cm. Ces précipitations contribueront à combler le déficit hydrique des céréales d'hiver dans les couches supérieures du sol, qui a provoqué le jaunissement d'une partie des peuplements de blé par endroits dans les régions orientales du pays (Provadia, Devnya, Shabla, Karnobat). Dans les couches plus profondes du sol, les réserves en eau resteront insatisfaisantes pour la saison. En février, dans les années sans anomalies climatiques, les réserves en eau du sol dans la couche de 100 cm atteignent habituellement des niveaux proches de la capacité au champ.

Au cours du mois, des conditions plus favorables pour la réalisation des activités agrotechniques saisonnières — la taille dans les vignobles et les vergers, les pulvérisations de protection hivernale des plantes dans les plantations fruitières, la fertilisation des cultures semées à l'automne avec des engrais minéraux azotés, le travail du sol de pré-semis des parcelles destinées aux semis de cultures de printemps précoces (pois, vesce, avoine, orge de printemps) — se présenteront pendant la plupart des jours des première et troisième décades.

Au cours du mois, les peuplements de blé doivent être inspectés pour la densité de population du campagnol des champs (NED – 1 colonie active/are), et pour l'activité nuisible des larves ayant réussi à hiverner du charançon de la feuille du blé (NED – 5 larves par m²). Lorsque la densité des ravageurs dépasse le niveau de dommages économiques (NED), une lutte chimique doit être effectuée à la première occasion, lorsque les conditions le permettent.

Source : NIMH